

## Avis de l'organisme tiers indépendant relatif à la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

---

SASU Cosmogen  
97 rue Saint-Lazare  
75009 Paris

---

A l'associée,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») accrédité par le COFRAC validation/vérification sous le numéro 3-2190 dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapports du comité de mission et relatives à la période allant du 22/12/2022 au 31/12/2024.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification<sup>1</sup> :

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;

---

<sup>1</sup> La société a pour raison d'être :

Innover d'une manière responsable pour une beauté sûre et durable dans le respect de l'humain et de l'environnement.

Et pour objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts :

- Mission Environnementale : concevoir et délivrer de manière responsable des innovations pour les marques de beauté en améliorant l'empreinte environnementale, notamment par : l'éco-conception, l'utilisation de matières recyclées et recyclables et l'optimisation des opérations ;
- Mission Sociale : bâtir un projet d'entreprise fédérateur pour permettre l'épanouissement collectif des salariés dans un environnement de travail sûr, bienveillant et inclusif ;
- Mission Sociétale : générer un impact positif sur la société en s'investissant dans des actions solidaires.

---

Référence de l'avis : AM-COSM-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission  
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · [contact@aupeam.fr](mailto:contact@aupeam.fr)  
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission, sous réserve des commentaires indiqués ci-après ;
- les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs, sous réserve des commentaires indiqués ci-après ;
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs « Mission Environnementale : concevoir et délivrer de manière responsable des innovations pour les marques de beauté en améliorant l'empreinte environnementale, notamment par : l'éco-conception, l'utilisation de matières recyclées et recyclables et l'optimisation des opérations » et « Mission Sociétale : générer un impact positif sur la société en s'investissant dans des actions solidaires » ;
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour les objectifs « Mission Environnementale : concevoir et délivrer de manière responsable des innovations pour les marques de beauté en améliorant l'empreinte environnementale, notamment par : l'éco-conception, l'utilisation de matières recyclées et recyclables et l'optimisation des opérations » et « Mission Sociétale : générer un impact positif sur la société en s'investissant dans des actions solidaires » retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts.

Nous avons par ailleurs constaté qu'il n'y a pas d'éléments suffisants et appropriés pour émettre une conclusion sur le respect par l'entité de l'objectif « Mission Sociale : bâtir un projet d'entreprise fédérateur pour permettre l'épanouissement collectif des salariés dans un environnement de travail sûr, bienveillant et inclusif » retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts.

Par conséquent,

- la société Cosmogen respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission ;
- la société Cosmogen respecte les objectifs « Mission Environnementale : concevoir et délivrer de manière responsable des innovations pour les marques de beauté en améliorant l'empreinte environnementale, notamment par : l'éco-conception, l'utilisation de matières recyclées et recyclables et l'optimisation des opérations » et « Mission Sociétale : générer un impact positif sur la société en s'investissant dans des actions solidaires » qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.
- concernant l'objectif social « Mission Sociale : bâtir un projet d'entreprise fédérateur pour permettre l'épanouissement collectif des salariés dans un environnement de travail sûr, bienveillant et inclusif », nous n'avons pas été en mesure d'émettre une conclusion.

---

Référence de l'avis : AM-COSM-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission  
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr  
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

## Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- La société a opté pour la constitution d'un comité de mission. Le comité de mission est majoritairement composé de parties prenantes internes dont certaines sont fortement impliquées dans le déploiement opérationnel de la mission et la gouvernance de la société (quatre des cinq membres internes du comité de mission sont membres du comité de direction).
- La description du suivi de la mission par le comité de mission dans les statuts n'est pas totalement conforme à la loi (il est notamment prévu que le président du comité de mission soit le président de la société).
- Les rapports de mission 2023 et 2024 ont été rédigés par l'entreprise. Le rapport de mission 2023 ne contient pas l'avis du comité de mission.
- Les objectifs statutaires « Mission Sociale : Bâtir un projet d'entreprise fédérateur pour permettre l'épanouissement collectif des salariés dans un environnement de travail sûr, bienveillant et inclusif » et « Mission Sociétale : Générer un impact positif sur la société en s'investissant dans des actions solidaires » sont peu spécifiques à l'entité et l'objectif « Mission Sociétale : Générer un impact positif sur la société en s'investissant dans des actions solidaires » n'est pas directement lié au cœur de métier de la société.
- Les actions identifiées pour décliner objectif statutaire « Mission Sociale : Bâtir un projet d'entreprise fédérateur pour permettre l'épanouissement collectif des salariés dans un environnement de travail sûr, bienveillant et inclusif » sont nombreuses mais ne permettent pas de justifier pleinement les éléments clés de l'objectif, formulé de manière très large. Certains engagements pris par la société ne sont par ailleurs pas entièrement vérifiables. Nous n'avons donc pas été en mesure de parvenir à une conclusion sur cet objectif. Nous avons néanmoins relevé un réel engagement de l'entité en faveur de la qualité de vie au travail.
- La société a identifié un nombre important d'indicateurs pour la déclinaison opérationnelle de ses objectifs statutaires. Certains relèvent davantage d'une démarche RSE périphérique au cœur de métier de l'entité.
- Nous avons constaté que la direction et les salariés de la société sont très impliqués dans le déploiement opérationnel de la mission.

## Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans les rapports du comité de mission.

---

Référence de l'avis : AM-COSM-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission  
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr  
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

## Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement...

## Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son (ses) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmise par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce(s) rapport(s) est (sont) joint(s) au rapport de gestion et présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société.

## Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

## Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et

---

Référence de l'avis : AM-COSM-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission  
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr  
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

réglementaires, notamment de la norme NF EN ISO/IEC 17029, et des règles déontologiques applicables.

## Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21, A. 210-1 et A. 210-2 du code de commerce, à la norme NF EN ISO/IEC 17029 et à notre programme de vérification<sup>2</sup> (Programme vérification société à mission Aupeam-A1-v2).

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de deux personnes, et se sont déroulés de janvier 2025 à avril 2025 sur une durée totale d'intervention de 5 semaines.

Nous avons notamment mené 11 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, la direction, des membres du comité de mission, des parties prenantes internes et externes et réalisé une visite sur site.

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux nous l'avons appréciée au regard d'une part, de son activité et d'autre part, des objectifs opérationnels qu'elles a retenus :

---

<sup>2</sup> Notre programme de vérification comprend les étapes suivantes :

0. Revue de pré-engagement et lettre de mission
1. Réunion de lancement et planification, prise de connaissance
2. Exécution de la vérification : vérification de la cohérence de la mission
3. Exécution de la vérification : analyse du rôle du comité de mission
4. Exécution de la vérification : vérification de l'exécution de la mission (moyens et résultats)
5. Revue des travaux par le signataire, non-impliqué dans l'exécution de la vérification, et décision
6. Avis motivé et restitution de nos travaux

---

Référence de l'avis : AM-COSM-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission  
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr  
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

1. Lien entre la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus avec l'activité de l'entité
  - Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
  - Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
    - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
    - la feuille de route de société à mission (ou le modèle de mission) et les derniers rapports du comité de mission établis depuis la dernière vérification ;
    - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
  - Nous avons apprécié si la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus :
    - sont explicites et permettent à un lecteur qui ne connaît pas l'entreprise d'identifier son activité ;
    - permettent de comprendre la contribution de l'entreprise à la société et si l'entreprise est en capacité de maîtriser et d'agir sur ses enjeux sociaux et environnementaux ;
    - se distinguent de ceux des autres sociétés à mission du même secteur ;
    - sont alignés avec le modèle d'affaire de l'entité ; nous avons vérifié notamment que le chiffre d'affaires de l'entité n'est pas déconnecté de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus et que l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas potentiellement sans rapport avec sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus voire partiellement contradictoire ;
    - sont exprimés avec des termes précis en lien avec l'activité de l'entreprise et non avec des termes génériques.
  
2. Cohérence et articulation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux au regard des objectifs opérationnels retenus
  - Nous avons apprécié si :
    - les objectifs statutaires sont cohérents avec la raison d'être, s'ils constituent des leviers pour l'accomplir ou des engagements sur la façon de l'accomplir ;
    - les objectifs opérationnels contribuent à l'atteinte de l'objectif statutaire (ou au respect de l'engagement correspondant) et s'ils sont indispensables pour l'atteindre ;
    - l'atteinte des objectifs opérationnels apportera une preuve convaincante de l'atteinte de l'objectif statutaire ou du respect de l'engagement correspondant ;
    - les objectifs opérationnels sont vérifiables et si les mesures retenues sont cohérentes avec eux.
  - Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité, la cohérence entre :
    - les informations collectées ;
    - la raison d'être et
    - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification, nous avons apprécié si l'entité a mobilisé les moyens adéquats au regard de ses ressources et du plan d'action défini et si les objectifs

---

Référence de l'avis : AM-COSM-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission  
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr  
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

opérationnels sont cohérents avec les valeurs attendues des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- Prise de connaissance :
  - nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que les rapports du comité de mission ;
  - nous avons échangé avec le comité de mission sur son appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux et, le cas échéant, avec les parties prenantes pour les objectifs qui les concernent. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans les rapports du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Moyens mobilisés :
  - par entretien avec l'organe de direction de l'entité, nous avons apprécié les moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
  - nous avons apprécié, au regard de l'évolution des affaires sur la période, l'adéquation de ces moyens et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires ;
- Sincérité des indicateurs de performance :
  - nous avons vérifié la présence dans les rapports du comité de mission d'indicateurs de performance cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer leur positionnement sur les trajectoires définies ;
  - nous avons apprécié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
    - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
    - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
    - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
    - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
    - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent entre 40 et 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
    - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.
  - dans le cas où un ou des objectifs sociaux et environnementaux ne sont pas atteints, nous avons pris connaissance des raisons le justifiant, présentées dans le rapport du comité de mission. Au regard du contexte de la société, nous avons apprécié si ces raisons sont liées à des circonstances exceptionnelles, extérieures à l'entité, ne pouvant pas être anticipées au moment où les objectifs opérationnels ont été définis.

---

Référence de l'avis : AM-COSM-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission  
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr  
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée<sup>3</sup> sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Clamart, le : 08/04/2025

L'Organisme Tiers Indépendant,  
Aupeam



Marie Sabadie-Benoit  
Directrice

---

<sup>3</sup> L'assurance modérée est le niveau d'assurance requis pour la vérification des objectifs sociaux et environnementaux des sociétés à mission.



COSMOGEN  
RAPPORT DE MISSION 2024

# Avis du comité de mission

---

## 1. Pertinence et ambition de la mission statutaire

La mission statutaire de Cosmogen repose sur trois axes fondamentaux : environnemental, social et sociétal. L'ambition affichée est cohérente avec les défis du secteur de la beauté, notamment en matière d'éco-conception, de bien-être des employés et d'engagement solidaire. L'intégration des 3R (Réduction, Réutilisation, Recyclage) dans 100 % des innovations est un signal fort d'une volonté de transformation. La dimension sociale, avec une attention particulière à l'inclusion et au bien-être des salariés, et l'engagement sociétal via des actions caritatives renforcent la crédibilité de cette mission.

## 2. Pertinence et ambition du plan d'actions

Le plan d'actions de Cosmogen est structuré en 2024 autour de 55 initiatives, dont 93 % ont été complétées. Il couvre efficacement les enjeux identifiés :

- Sur l'environnement, des progrès notables sont réalisés en matière de réduction de l'empreinte carbone et d'innovation durable.
  - Sur le volet social, l'entreprise met en place des dispositifs concrets (formations, avantages sociaux, télétravail, inclusion).
  - Sur l'engagement sociétal, bien que certaines initiatives soient encore en phase de lancement (Volunteer Day), les actions entreprises démontrent un impact positif.
- L'ambition du plan est alignée avec les objectifs RSE et les standards du secteur.

## 3. Adéquation des moyens consacrés

Les moyens alloués aux différentes initiatives semblent proportionnés aux ambitions de l'entreprise. Les indicateurs de suivi sont bien définis et permettent de mesurer l'évolution des engagements. L'implication des fournisseurs à travers la certification ISO 14001 et la signature du « Business Code of Conduct » traduit une approche globale et cohérente. Toutefois, certaines initiatives en matière d'innovation durable (remplacement du silicone, solutions de décoration écoresponsables) mériteraient un renforcement des ressources pour accélérer leur mise en œuvre.

## 4. Atteinte des résultats de mission

Le bilan 2024 montre une avancée significative avec un taux de réalisation élevé des actions prévues. Parmi les résultats marquants :

- 100 % des innovations intégrant les principes des 3R.
  - Augmentation du score de satisfaction des employés NPS de 63% en 2023 à 69 % en 2024.
  - 85 % du top 10 des fournisseurs certifiés ISO 14001.
- Ces indicateurs démontrent des progrès concrets, bien que certaines cibles restent à atteindre (ex. : certification SA8000 pour tous les fournisseurs prioritaires, finalisation de la stratégie de décarbonation).

# Avis du comité de mission

---

## **Conclusion**

Le Comité de Mission considère que Cosmogen poursuit efficacement sa mission statutaire avec un plan d'actions ambitieux et structuré. L'entreprise est sur une trajectoire positive, avec un engagement fort en matière de durabilité et de responsabilité sociale.

**Verbatim de Mme Mathilde Meyer, membre du comité de mission :**

*"Cosmogen sur l'année 2024 a montré un fort engagement pour faire vivre sa raison d'être.*

*Les comités sont réguliers et les échanges sont riches.*

*L'entreprise est objective et sait se saisir des défis RSE de son secteur.*

*Sa capacité à agir et à relever les défis est forte.*

*L'outil de pilotage nous permet à chaque comité de bien visualiser le travail qui est fait sur tous les axes stratégiques.*

*Aussi l'entreprise a été en mesure de travailler sur les sujets environnementaux mais aussi sociétaux avec des résultats conséquents."*





# OUR MISSION

At Cosmogen  
we innovate for Safe  
& Sustainable Beauty

Member of :



# Nos valeurs

---



## Nos Missions

### Mission Environnementale

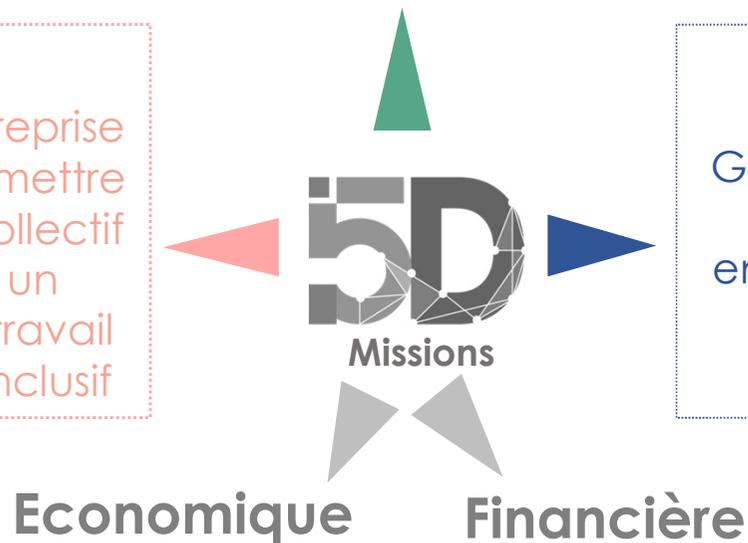
Concevoir et délivrer de manière responsable des innovations pour les marques de beauté en améliorant notre empreinte environnementale, notamment par:  
l'éco-conception, l'utilisation de matières recyclées et recyclables et l'optimisation de nos opérations

### Sociale

Bâtir un projet d'entreprise fédérateur pour permettre l'épanouissement collectif des salariés dans un environnement de travail sûr, bienveillant et inclusif

### Societale

Générer un impact positif sur la Société en s'investissant dans des actions solidaires



# Notre feuille de route 2024

**55** actions réparties en 4 piliers

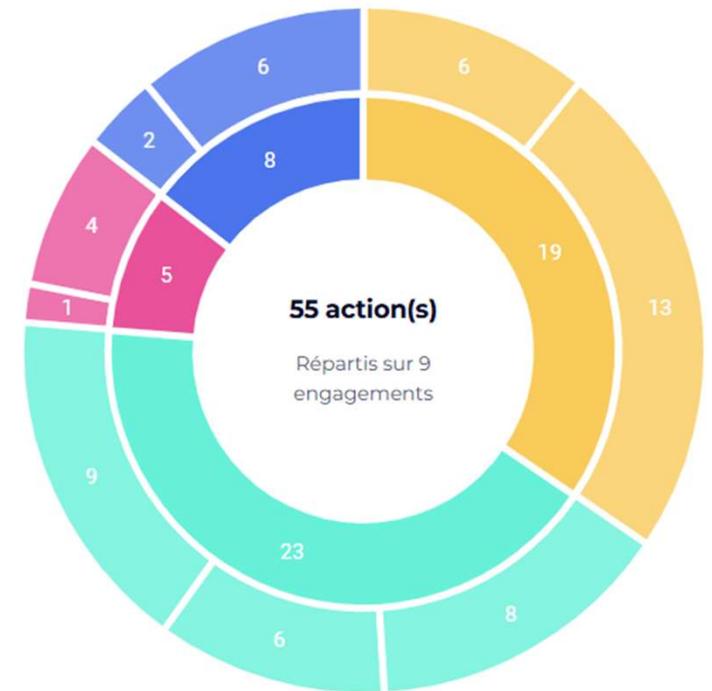
## Répartition des actions par engagement et par pilier [↓](#)

● ENVIRONNEMENT

● SOCIAL

● SOCIÉTAL

● CONTINUOUS IMPROVEMENT



# Bilan 2024

**93% des actions complétées**  
=51 actions !

Nombre d'actions

**55**

Q >

Nombre d'actions prioritaires

**0**

Q >

Investissement financier

**0 €**

pour 55 action(s)

Q >

Investissement humain

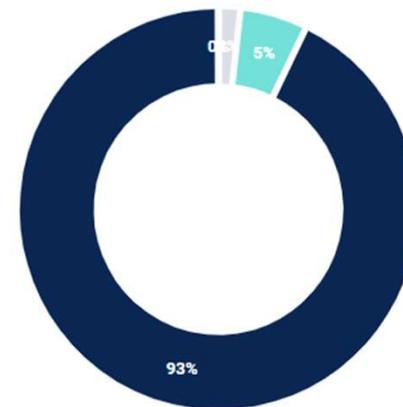
**0**

pour 55 action(s)

Q >

Statut des actions ↓

- À faire
- En cours
- Terminé
- Archivé



# Notre feuille de route 2024

Des ODD travaillés en profondeur, centrés sur **l'Ecologie** et **le Social**

Répartition des actions par ODD 





# Nos actions



United Nations  
Global Compact





# SUSTAINABLE BEAUTY

MISSION N°1  
L'ENVIRONNEMENT



# Mission Environnementale

## Mission Environnementale

Concevoir et délivrer de manière responsable des innovations pour les marques de beauté en améliorant notre empreinte environnementale.

**GENERATE SUSTAINABLE  
INNOVATIONS & PRODUCTS**

**6** actions

**GENERATE SUSTAINABLE  
OPERATIONS**

**13** actions

**18 actions** réalisées - **1** en cours



# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
INNOVATIONS &  
PRODUCTS**

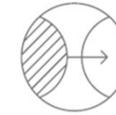
## ECO-CONCEPTION

### • Innovations

- **Intégration des 3R** (Reduce, Re-use, Recycle) dans le cycle d'innovation
- Être intransigeants avec leur respect  
**100%** de nos innovations ont intégré les 3R dans le processus



REDUCE



REPLACE



RECYCLE

### • **Packing : repenser et innover sur nos méthodes de packing**

Remplacement de nos polybags par des polybags en PE PCR

Incitation à nos fournisseurs d'utiliser du carton FSC

### • **Développer des options de décoration plus green**

Collaboration avec les différents fournisseurs mais pas de solution concluante à date.



# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
INNOVATIONS &  
PRODUCTS**

## **ECO-CONCEPTION**

- **Remplacer le silicone** par des matériaux recyclables

Lancement et test d'un moule pour le pad du D50 Maxi Squeeze'n Detox pour injection de TPE. En cours d'ajustement

- **Développer notre catalogue Ecocert**

Après les gammes Squeeze et Tense, le Re-Use sticks, le paper stick 45g, le Needle tube, en 2024 nous avons renouvelé ces certifications et ajouté 2 nouveaux produits : le Needle dropper et le Fresh bottle



# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
OPERATIONS**

## **REDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONNE**

### **Définition de la stratégie de décarbonation**

- Lancer notre nouveau bilan carbone avec Carbometrix (janvier 25)
- En fonction des résultats, planifier notre trajectoire de décarbonation avec des % et des années (T1 25)
- Bâtir un plan de transition pragmatique:
  - Innovation : intégration des 3R dans notre charte d'innovation
  - Matériaux : continuer à privilégier des matériaux recyclés, recyclables, ou durable (suivre ce KPI chaque année)
  - Usines :
    - Poursuivre nos partenariats avec des fournisseurs certifiés ISO 14001 : continuer à demander les datas et les challenger sur leur bilan carbone et leur propre trajectoire de décarbonation
    - Développer le sourcing Europe pour réduire l'empreinte carbone du transport
  - Transport : continuer à privilégier le bateau ou le train vs l'avion



# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
OPERATIONS**

## **REDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONNE**

- **Collecte des données ISO 14001 auprès des fournisseurs**

Collecte de l'ensemble des données ISO 14001 auprès de nos fournisseurs de scope 3 afin de pouvoir ensuite aider à élaborer une stratégie de décarbonation. Collecte effectuée en Sept 23 auprès des 5 principaux fournisseurs

- **Les cotations commerciales « green » remplacées par les cotations « achat » green**, options durables disponibles pour chaque produit avec les prix sous le réseau
- **Formation des fournisseurs aux critères ISO 14001** (en cours, questionnaire RSE envoyé)



# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
OPERATIONS**

## **REDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONNE**

- **Production locale**  
**Double sourcing** automatique pour les produits standards : Asie + Europe
- **Reduction des plastiques à usage unique (équipe chine)** : mug personnel, non utilisation des échantillons dans les hôtels, réduction et réutilisation des emballages lors des envois Chine / France
- **Transport**
  - Priorité des transports par **train** des employés vs avion (ou visio)
  - **Reduction** des déplacements : Réorganisation de l'équipe qualité en Chine pour mutualiser les voyages, en réduire le nombre et privilégier les transports en commun
  - Priorité aux modes de transport les **moins polluants** pour les marchandises : Bateau
  - **Coursiers** Paris : désormais uniquement coursiers cyclistes



# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
OPERATIONS**

## • Formations



- Formation de nos principaux fournisseurs aux **exigences environnementales** et création d'un **reporting** environnemental annuel

## • Locaux :

- Politique **d'économie de ressources** (extinction des lumières et des ordinateurs, limitation du chauffage et de l'eau) étendue de la France à la Chine
- Mise en place du **tri sélectif France et Chine**
- **Set déjeuner** (contenant en verre + couverts+sac) offert à tous les employés pour réduire la consommation de boîtes / couverts/ sacs à usage unique
- Incitation à **réutiliser** les sacs en papiers
- Paniers de fruits hebdomadaires locaux et de saison





## MISSION N'2 : SOCIALE



# Mission Sociale

## Mission Sociale

Bâtir un projet d'entreprise fédérateur pour permettre l'épanouissement collectif des salariés dans un environnement de travail sûr, bienveillant et inclusif

Développement  
professionnel

**6** actions

Préserver et  
améliorer les  
droits des  
salariés

**8** actions

Bien-être

**9** actions

**23** réalisées – **1** en cours



# Développement professionnel

- **Favoriser l'emploi inclusif**
  - Seniors : **22%** > à 50 ans
  - Juniors : **19%** personnes < à 30 ans
  - Nationalité étrangère : **40%**
- **Formation professionnelle**
  - **760** heures de formation
  - **100%** des effectifs ont reçu au moins une formation collective, notamment
    - La fresque du climat
    - Formation incendie
    - Formation PSC1
    - Formation confiance en soi
    - Formation self-defense
    - Microsoft 360
    - Excel
  - Une partie des effectifs a reçu une formation individuelle (langues) ou semi-individuelle (équipe ID formation share point)
- **Evaluation annuelle des collaborateurs**
  - **100%** des collaborateurs ont reçu une évaluation annuelle
- **Communication régulière et transparente**
  - **4 meetings trimestriels** informant l'ensemble des salariés des performances économiques et ESG de la société



# Préserver et améliorer les droits des salariés

## • BILAN SOCIAL 1

- Congés : 5 jours offerts en plus des CP à partir de 2023
- Congés enfants malade
- Maintien du salaire en cas de maladie dès le Jour 1
- Rémunération : Retention Bonus 2022
- Télé Travail : 2 jours
- Tickets restaurants : Mise en place de la Carte EDENRED et ses avantages

## • BILAN SOCIAL 2

- 13<sup>ème</sup> mois payé en juin et en novembre
- 25% du bonus payé en juin
- Bonus décapé sur les ventes
- Prime de partage de la valeur : 1000€ net pour chaque salarié

## BILAN SOCIAL 3

- Bonus sur les ventes décapé pour tous
- un jour off supplémentaire offert en 25 (lundi de pentecôte)
- ajustement des horaires de travail possible
- prime de partage de la valeur (1000euros) en cas de réalisation du budget Marge (34%)
- Welcome package for new comers
- Même mutuelle pour tous (cadres et non cadres)



# Préserver et améliorer les droits des salariés

- **Droit des femmes**
  - Organisation d'un petit déjeuner sur le thème des droits de la femme chez Cosmogen
- **Constitution d'une trousse à pharmacie**
- **Constitution d'un fichier avec 2 contacts d'urgence par personne**
- **Endométriose / règles handicapantes / maladies chroniques**

Sujet adressé, en cours d'étude



# Bien-être des salariés

- **Mesure du bien être**
  - **Questionnaire de QVT** : analyse des résultats (NPS : 6,9) et plan d'action
  - Mise en place du questionnaire des **salariés sortants**
  - Mise en place d'une **boîte à idée**
- **Améliorer le work life balance**
  - **Gym Lib** : Inciter à l'activité physique et participation au paiement des abonnements sportifs des collaborateurs.
- **Team Building** : organisations d'évènements pour souder les équipes et les remercier de leur implication ex : Atelier cocktails (janvier), Summer Treasure Hunt + picnic, Séminaire, Noël des enfants
- **Lieu de travail** :
  - Atelier de **Sophrologie**
  - **Réaménagement des bureaux** : agrandissement de l'espace commerce, plantes sur les bureaux, réaménagement de l'échantillothèque
  - **IT** : audit et résolution des problèmes
  - **« Daily nice things »** : fruits frais offerts chaque semaine (fruits, viennoiseries, chocolats...), animations spéciales lors du CosmoDay
  - Mise en place de bannettes avec **protections périodiques**



## **MISSION N'3 : SOCIETALE**



# Mission Sociétale

## Mission Sociétale

Générer un impact positif sur la Société  
en s'investissant dans des actions solidaires



**SUPPLIERS**

**1** actions

**CARITATIF**

**4** actions

**4** réalisées - **1** en cours



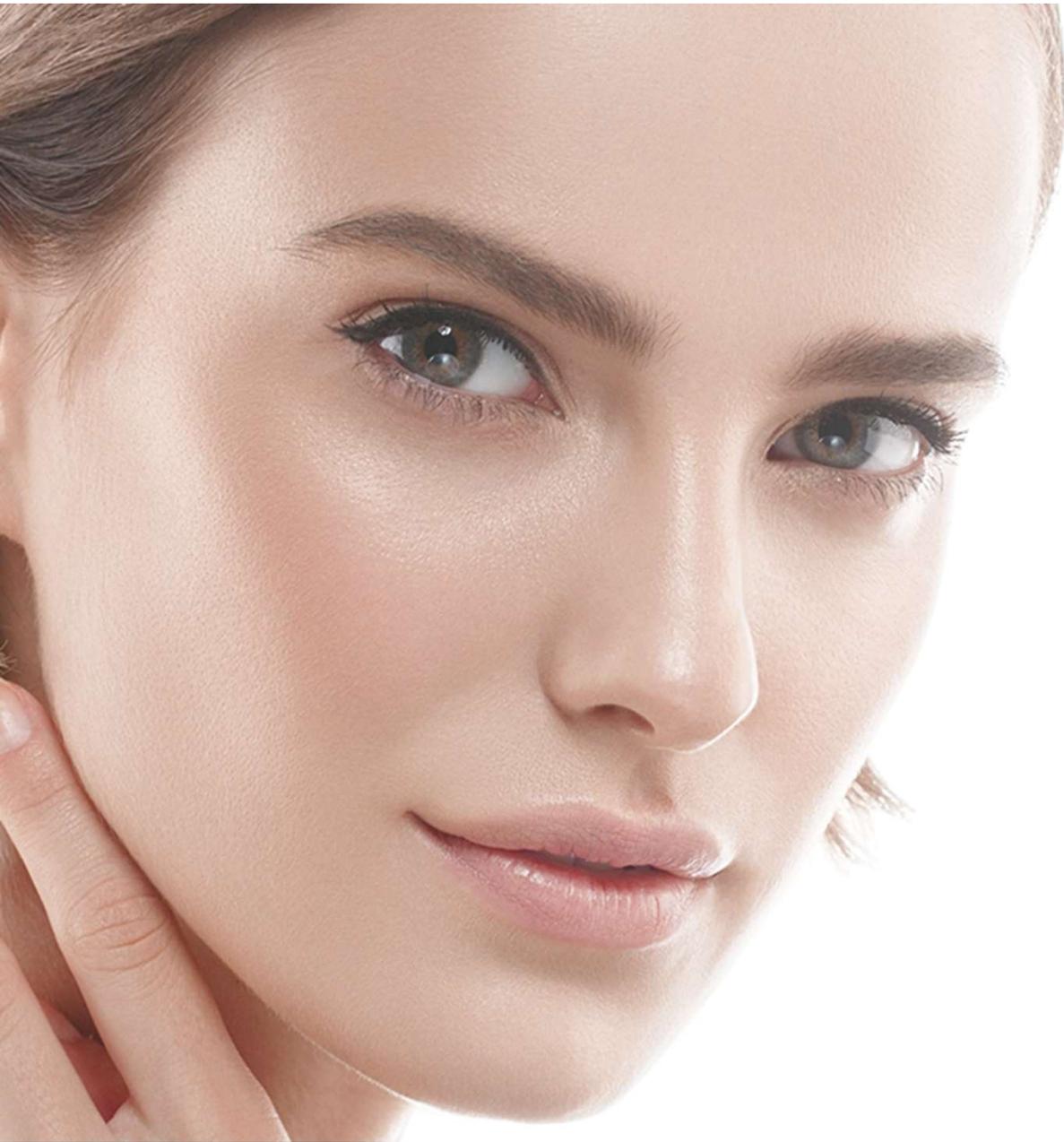
# Mission Sociétale

## SUPPLIERS

- **Ethique** : 80% du Top 20 fournisseur a signé le « Business Code of Conduct »
- **Audits sociaux** : 55% TOP-10 , 45% TOP-20 est SA8000/SMETA certifié
- **Environnement** : 85% du top 20 est ISO 14001

## CARITATIF

- **« Volunteer day »**
  - En cours de création (Restos du cœur 2025)
- **Course Caritative**
  - La parisienne (oct 2024), 3 participants, financement par Cosmogen
- **Donations**
  - Tout le monde contre le cancer (don de pinces & accessoires)
  - Apprentis d'Auteuil (2 boîtes pleines)
  - Don du sang
  - Chine : donations de cash et de matériel scolaire à des étudiants pauvres



# AMELIORATION CONTINUE



United Nations  
Global Compact





# Amélioration Continue

---

**CERTIFICATIONS**

**2 actions**

**GOUVERNANCE**

**6 actions**

**7 réalisées - 1 à faire**



# Amélioration Continue

## CERTIFICATIONS / LABELS



Plan d'action Gold finalisé



United Nations  
Global Compact

Mise en ligne de  
la 2<sup>ème</sup> CoP



Création de la  
Roadmap 24  
(brainstormings  
internationaux)

Certified



Corporation

Non commencé



# Amélioration Continue

## GOUVERNANCE

### Tenue des organes RSE

- Copil RSE (12)
- Comité de Mission (4)

### Parité

- Effectifs globaux : 65% de femmes
- Comité de direction : 60% de femmes
- Management : 67% de femmes

### Egalité salariale

- Augmentation des femmes en congé maternité au même niveau que l'augmentation moyenne des effectifs



# Amélioration Continue

**GOUVERNANCE**

## Mise en place de KPIs et d'objectifs

ID	COSMOGEN_Indicators	2021	2022	2023	30/09/2024	2024 (target)
<b>ENVIRONMENTAL</b>						
C.10	% of innovation meeting at least 1 criterion of the 3R method (reduce, re-use, recycle)	-	-	88%	100%	95%
C.11	% of eco-design products sold	4%	19%	15%	TBC	18%
C.2	carbon footprint	2848	1184	N/A	during next evaluation in S1 2025	1065,6
<b>SOCIAL</b>						
A.3.4	Employee satisfaction score-NPS	-	-	63%	69%	70%
A.6.7	Average number of training hours per employee	-	9.33	10.7	25	15
<b>SOCIETAL</b>						
B.4	% of top 10 of active suppliers ISO 14001 certified	-	80%	85%	90%	100%
B.5	% of top 10 of active suppliers SA8000 or other social topic certified	-	30%	40%	55%	60%



merci



United Nations  
Global Compact





COSMOGEN  
RAPPORT DE MISSION 2023





# OUR MISSION

At Cosmogen  
we innovate for Safe  
& Sustainable Beauty

Member of :



# Nos valeurs

---



# Nos Missions

## Mission Environnementale

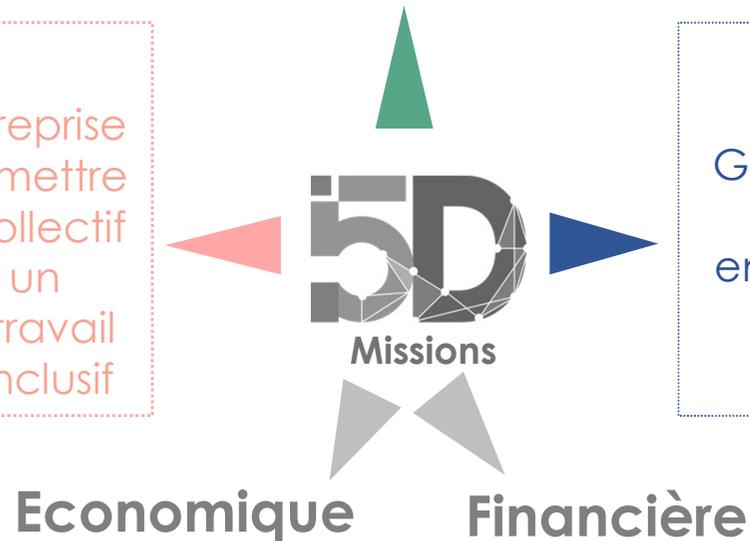
Concevoir et délivrer de manière responsable des innovations pour les marques de beauté en améliorant notre empreinte environnementale, notamment par:  
l'éco-conception, l'utilisation de matières recyclées et recyclables et l'optimisation de nos opérations

## Sociale

Bâtir un projet d'entreprise fédérateur pour permettre l'épanouissement collectif des salariés dans un environnement de travail sûr, bienveillant et inclusif

## Societale

Générer un impact positif sur la Société en s'investissant dans des actions solidaires



# Notre feuille de route 2023

**60** actions réparties en 4 piliers

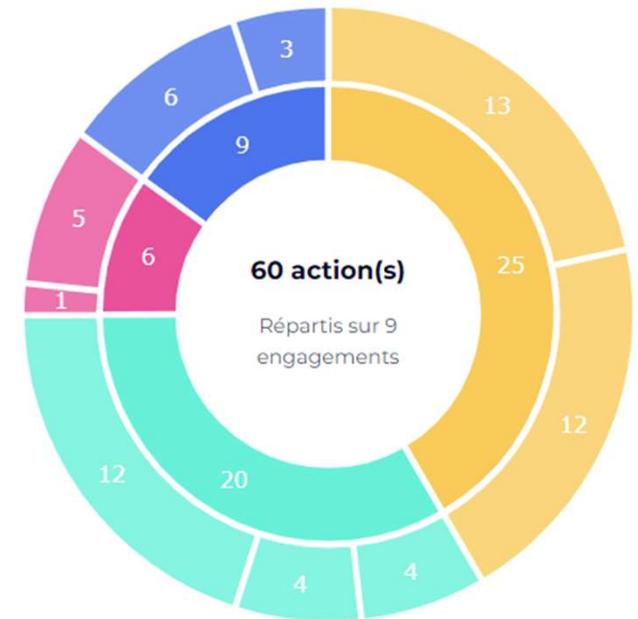
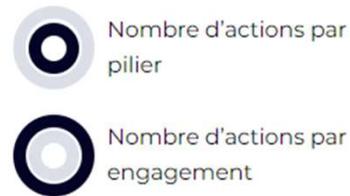
## Répartition des actions par engagement et par pilier [↓](#)

● ENVIRONMENT

● SOCIAL

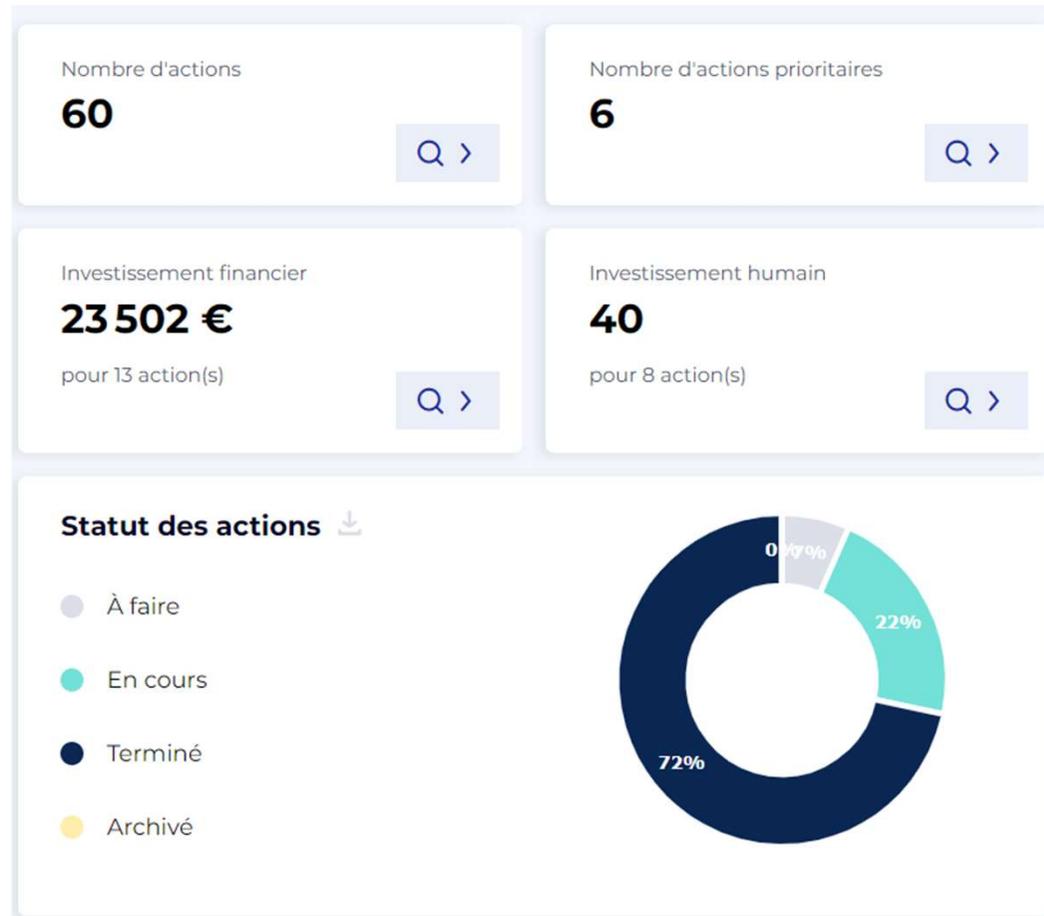
● SOCIETAL

● CONTINUOUS IMPROVEMENT



# Bilan 2023

**72% des actions complétées**  
=43 actions !



# Notre feuille de route 2023

Des ODD travaillés en profondeur, centrés sur **l'Ecologie** et **le Social**

Répartition des actions par ODD 

5 action(s) sans  
ODD 





# Nos actions



United Nations  
Global Compact





# SUSTAINABLE BEAUTY

MISSION N°1  
L'ENVIRONNEMENT



# Mission Environnementale

## Mission Environnementale

Concevoir et délivrer de manière responsable des innovations pour les marques de beauté en améliorant notre empreinte environnementale.

**GENERATE SUSTAINABLE  
INNOVATIONS & PRODUCTS**

**13** actions

**GENERATE SUSTAINABLE  
OPERATIONS**

**12** actions

**60%** réalisées - **28%** en cours - **12%** à faire



# Mission Environnementale

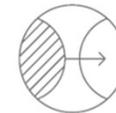
**GENERATE  
SUSTAINABLE  
INNOVATIONS &  
PRODUCTS**

## ECO-CONCEPTION

- **Formation : 100% de l'équipe Innovation & Développement a été formée** à l'éco-conception par le Pôle Eco-Conception et par l'Usine Nouvelle
- **Innovations**
  - **Le poids des critères environnementaux est désormais égal** au poids des critères économiques des lancements
  - **Intégration des 3R** (Reduce, Re-use, Recycle) dans le cycle d'innovation  
**88%** de nos innovations ont respecté au moins 1R et **75%** en respectent 2  
**15%** de nos produits vendus respectent un des 3R



REDUCE



REPLACE



RECYCLE

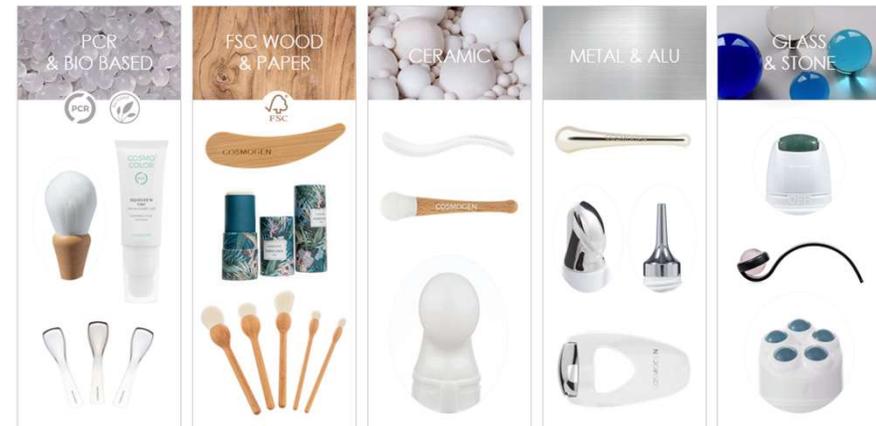


# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
INNOVATIONS &  
PRODUCTS**

## ECO-CONCEPTION

- **Innovations**
  - **Diversification** des matériaux packagings afin de réduire l'utilisation de plastique vierge



- **Utilisation d'un outil de LCA** (Life Cycle Analysis) pour les pinceaux



# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
INNOVATIONS &  
PRODUCTS**

## ECO-CONCEPTION

- **Innovations**

- Eco conception comme **source d'innovations techniques** : 2 nouveaux brevets



- Eco conception comme **source d'innovations de gestuelle** (ex : Gamme Squeeze ,Tense et Needle démontables)



- **Développement du catalogue Eco Cert** : 6 produits / gamme certifiés



# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
OPERATIONS**

- **Packaging secondaires** : changement de matière des polybag clients aujourd'hui en **100% plastique recyclé**
- **Production locale**
  - **Relocalisation** : Etude effectuée de la relocalisation d'une production en France
  - **Double sourcing** automatique pour les produits standards : Asie + Europe
- **Transport**
  - Priorité aux modes de transport les **moins polluants** : Bateau
  - **Reduction** du nombre d'envoi de courriers express (DHL, Fedex) en consolidant nos envois 2 fois par semaine
  - Priorité des transports par **train** des employés vs avion (ou visio)
  - **100%** des employés viennent travailler **sans voiture**



# Mission Environnementale

**GENERATE  
SUSTAINABLE  
OPERATIONS**



- **Formations**

- Formation de nos principaux fournisseurs aux **exigences environnementales** et création d'un **reporting** environnemental annuel
- Formation de notre responsable achats au « **sustainable sourcing** »

- **Locaux :**

- Politique **d'économie de ressources** (extinction des lumières et des ordinateurs, limitation du chauffage et de l'eau)
- Mise en place du **tri sélectif**
- **Set déjeuner** (contenant en verre + couverts+sac) offert à tous les employés pour réduire la consommation de boîtes / couverts/ sacs à usage unique
- Incitation à **réutiliser** les sacs en papiers





## MISSION N'2 : SOCIALE



# Mission Sociale

## Mission Sociale

Bâtir un projet d'entreprise fédérateur pour permettre l'épanouissement collectif des salariés dans un environnement de travail sûr, bienveillant et inclusif

Développement  
professionnel

**4** actions

Préserver et  
améliorer les  
droits des  
salariés

**4** actions

Bien-être

**12** actions

**80%** réalisées - **20%** en cours



# Développement professionnel

- **Favoriser l'emploi inclusif**
  - Seniors : 26% > à 50 ans
  - Juniors : 6% personnes < à 30 ans
  - Nationalité étrangère : 34%
- **Formation professionnelle**
  - **348** heures de formation
  - **100%** des effectifs ont reçu au moins une formation collective (Nations Unies – ODD, Eco-conception)
  - **16** salariés ont reçu une formation individuelle (formation d'Anglais ou Chinois, formation aux techniques d'audits SA8000, Formation CSE et Secouriste du Travail , formation sur la gestion du temps)
- **Evaluation annuelle des collaborateurs**
  - **100%** des collaborateurs ont reçu une évaluation annuelle
- **Communication régulière et transparente**
  - **4 meetings trimestriels** informant l'ensemble des salariés des performances économiques et ESG de la société



# Préserver et améliorer les droits des salariés

## • Garantir la sécurité au travail

- **DUER mise à jour** : équipements de protection pour le personnel de labo qui manipule des produits et outils (lunettes, gants, blouses), Mise à dispo de marche pieds pour prise d'articles en hauteur, stockage des objets en hauteur dans des placards fermés

## • Mise en place du CSE en avril 23

## • BILAN SOCIAL 1

- Congés : 5 jours offerts en plus des CP à partir de 2023
- Congés enfants malade
- Maintien du salaire en cas de maladie dès le Jour 1
- Rémunération : Retention Bonus 2022
- Télé Travail : 2 jours
- Tickets restaurants : Mise en place de la Carte EDENRED et ses avantages

## • BILAN SOCIAL 2

- 13<sup>ème</sup> mois payé en juin et en novembre
- 25% du bonus payé en juin
- Bonus décapé sur les ventes
- Prime de partage de la valeur : 1000€ net pour chaque salarié



# Bien-être des salariés

- **Mesure du bien être**
  - **Questionnaire de QVT** : analyse des résultats (NPS : 6,3) et plan d'action
  - Mise en place du questionnaire des **salariés sortants**
- **Améliorer le work life balance**
  - **TT** : Mise en place 2 jours par semaine
  - **Gym Lib** : proposition de la solution Gymlib pour inciter à l'activité physique et participation au paiement des abonnements sportifs des collaborateurs.
- **Team Building** : organisations d'évènements pour souder les équipes et les remercier de leur implication ex : Summer drink, Noel des enfants
- **Lieu de travail** :
  - **Réaménagement des bureaux** : agrandissement de l'espace commerce, plantes sur les bureaux
  - **IT** : audit et résolution des problèmes
  - **« Daily nice things »** : petit déjeuner offert chaque semaine (fruits, viennoiseries, chocolats...)





## **MISSION N'3 : SOCIETALE**



# Mission Sociétale

## Mission Sociétale

Générer un impact positif sur la Société  
en s'investissant dans des actions solidaires

**SUPPLIERS**

**1** actions

**CARITATIF**

**5** actions

**33%** réalisées - **66%** en cours



# Mission Sociétale

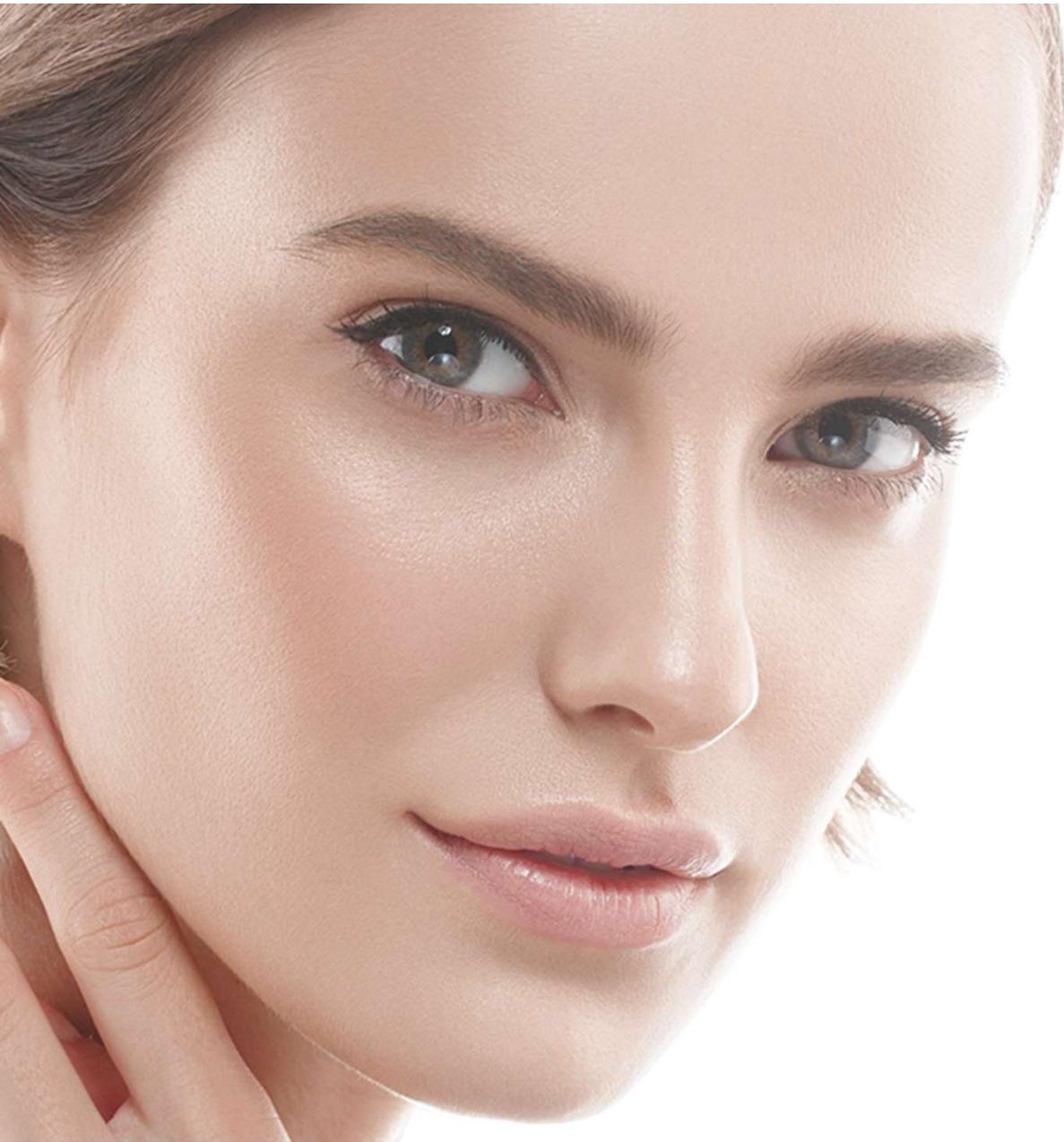
## SUPPLIERS

- **Ethique** : 85% du Top 20 supplier a signé le « Business Code of Conduct »
- **Audits sociaux** : TOP 10 de nos fournisseurs ont été audités sur leur « social compliance », 60% du top 20 est audité socialement
- **Environnement** : 85% du top 20 est ISO 14001

## CARITATIF

- **« Volunteer day »**
  - **Création d'un calendrier** des événements caritatifs auxquels les employés peuvent participer
  - **En Chine** : ramassage de déchets dans la montagne
  - **En France** : Journée en lycée pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'égalité des chances
- **Donations**
  - Tout le monde contre le cancer (don de pinceaux & accessoires)
  - Fondation arthitrys (1500€)
  - Croix rouge canadienne
  - Foyer de femmes en difficulté Toronto
  - Don du sang





# AMELIORATION CONTINUE



United Nations  
Global Compact





# Amélioration Continue

---

**CERTIFICATIONS**

**6 actions**

**GOUVERNANCE**

**3 actions**

**89%** réalisées - **11%** en cours



# Amélioration Continue

## CERTIFICATIONS / LABELS



Plan d'action et mise en ligne du dossier 2023



United Nations  
Global Compact

Mise en ligne de  
la 1<sup>ère</sup> CoP



Mise en place du  
logiciel Tembo  
Tool

Création de la  
Roadmap 23  
(brainstormings  
internationaux)



Carbometrix

Bilan Carbone



# Amélioration Continue

---

## GOUVERNANCE

### 2 nouveaux organes RSE

- Copil RSE (monthly)
- Comité de Mission (quarterly)

### Parité

- Effectifs globaux : 59% de femmes
- Comité de direction : 60% de femmes
- Management : 55% de femmes



merci



United Nations  
Global Compact

